

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

OBJECTIF 2

2 Des transports en commun plus performants et attractifs

Malgré les nombreux efforts consentis sur le territoire (réorganisation du réseau de SAM, navettes électriques, tarification...), l'usage des transports en commun routiers et ferrés restent à développer.

L'ambition du PDU est d'améliorer sensiblement l'offre et la performance des transports en commun pour qu'ils constituent une alternative crédible à la voiture. Cela passe aussi par des aménagements en faveur de l'intermodalité, permettant de se déplacer facilement en utilisant plusieurs modes : pôles d'échanges et de correspondances, parkings relais...



Aménagements du PDU en faveur des transports en commun et de l'intermodalité



Garantir les performances du réseau de bus, avec des sites propres

Les Transports en Commun en Site Propres constituent des solutions efficaces pour garantir les temps de parcours. Ainsi, un bus circulant sur une voie dédiée, un couloir bus, est protégé de la circulation... et des bouchons. Il devient ainsi bien souvent plus rapide que la voiture sur certains axes ou aux heures de pointe. Sur l'agglomération 2 projets existent : sur la RD2 entre Sète et Balaruc, sur l'axe Verdun-Camille Blanc à Sète. D'autres sont encore à lancer sur des axes prioritaires (entrée Est de Sète, quais, PEM de Sète, BUC de Frontignan...). Ainsi, 15,5 km de voirie seraient à aménager au total.

“ 15,5 km de sites propres à aménager en priorité ”

Améliorer l'offre de services de transports en commun

Même s'ils ne constituent pas la seule solution, les transports en commun méritent d'être renforcés sur certaines liaisons. Les bus doivent être complémentaires des autres solutions de mobilités et surtout permettre à tous de se déplacer, notamment les personnes non véhiculées et les personnes à mobilité réduite. Il s'agit aussi d'améliorer les fréquences de passage sur certains axes prioritaires, en heure de pointe notamment, afin d'offrir un service performant, vers les pôles économiques ou les grands équipements. Par ailleurs, des outils d'information et de billetterie doivent faciliter un usage mutualisé et en temps réel de l'ensemble des solutions de mobilité.



Mettre en œuvre un véritable réseau de lignes maritimes

Le développement de navettes maritimes a pour ambition de désaturer le cœur de l'agglomération en été notamment. De nombreuses contraintes techniques existent, notamment pour passer sous les ponts de Sète toutes les saisons, mais une expérimentation grandeur nature doit être mise en œuvre, sur l'étang mais aussi sur les canaux Sètois à l'exemple de la navette du mercredi, voire sur l'axe maritime Marseillan-Sète en été.



Aménager des parkings-relais serviciels, aux entrées de villes

Le projet PDU prévoit l'aménagement de 3500 places de stationnement en parkings-relais. Situés en entrée des principales villes, ils sont sécurisés et peuvent être mutualisés pour les vélos, les covoitureurs... Directement connectés aux transports en commun, ils permettent de laisser sa voiture pour rejoindre facilement et à moindre coût le centre-ville. Pour garantir le succès de ces parkings-relais, une tarification couplée avec les transports en commun est essentielle. Des services de proximité pourraient être proposés : rechargement de carte de transport, consigne et location vélo, livraison de colis...

Faciliter l'accès extérieur au territoire en train ou en car

Notre territoire est largement ouvert vers l'extérieur. Ainsi, près de 70 000 déplacements sont réalisés chaque jour vers ou en provenance de nos voisins. Ainsi, les liaisons avec les bassins voisins sont cruciales pour l'activité économique. Les trains régionaux et les lignes de cars externes conditionnent par leur qualité de service le devenir du territoire. La desserte ferrée nécessite la promotion d'une offre soutenue sur les 4 gares (Vic-Mireval, Frontignan, Sète, Marseillan), amenées à devenir de véritables Pôles d'Echanges Multimodaux, annuels ou saisonniers, où l'on passera facilement du train au bus ou au vélo. Le PEM de Sète, actuellement en cours d'aménagement constituera le fleuron de l'intermodalité sur le territoire.



Le futur Pôle d'Echanges Multimodal de Sète, fleuron de l'intermodalité

Sète agglomération méditerranéenne

4, avenue d'Aigues
BP 600
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47